

Le 1^{er} avril 2026

Madame, Monsieur le Premier président, chers collègues,

Nous saisissons cette occasion pour vous communiquer de plus amples informations concernant la prochaine conférence du Réseau à Lemesos (Limassol).

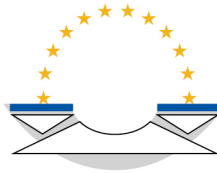
Le programme de la conférence de Lemesos débutera vers 17h30 le jeudi 11 juin 2026 par une visite guidée du centre historique de Lemesos et du château médiéval, suivie d'une réception et d'un dîner de bienvenue organisés au restaurant Karatello.

La conférence aura lieu le vendredi 12 juin 2026, et notre réunion se tiendra au Mediterranean Beach Hotel à Lemesos. La session du matin sera consacrée au thème « *L'État de droit : les défis du XXI^e siècle* » et sera animée par M. Donal O'Donnell, juge en chef d'Irlande et président du Réseau. Les exposés introductifs seront présentés par M. Tatu Leppänen, président de la Cour suprême de Finlande ; Dr Síoifra O'Leary, bourse Hauser/Remarque à l'université de New York et ancienne présidente de la Cour européenne des droits de l'homme ; M. Maciej Szpunar, premier avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne ; et le très honorable Richard Wagner, P.C., juge en chef du Canada. La session de l'après-midi sera consacrée à des discussions sur le thème « *Protéger les droits des personnes dans la sphère numérique – l'impact de la législation sur les services numériques* ». Les exposés introductifs de cette session seront présentés par Dr Danguolė Bublienė, présidente de la Cour suprême de Lituanie, qui assurera également la modération, et par Dr Savvas S. Pappasavvas, vice-président du Tribunal de l'Union européenne.

Nous saisissons également cette occasion pour vous informer que le conseil d'administration du Réseau a examiné les statuts du Réseau et estime nécessaire de prévoir la possibilité de *suspendre* un membre du Réseau, ce qui viendrait s'ajouter à la disposition de l'article 6 des statuts qui prévoit déjà l'exclusion d'un membre à la majorité des deux tiers des membres présents à une assemblée générale pour non-paiement de la cotisation à l'association ou pour tout autre motif grave, après avoir entendu les explications du membre concerné. Conformément aux statuts (art. 17), toute modification des statuts doit être décidée par l'assemblée générale. Le conseil d'administration a donc décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire du Réseau le vendredi 12 juin 2026, lors de la conférence de Lemesos, afin de discuter et de statuer sur cette proposition de modification des statuts. Selon le programme préliminaire, une heure sera consacrée à la prochaine assemblée générale. Les propositions de modification des statuts vous seront envoyées dans un message séparé à l'approche de l'assemblée générale.

Dans la soirée du vendredi 12 juin, vous êtes tous cordialement invités à assister au dîner de gala présidé par M^{me} Katerina Stamatou, présidente de la Cour suprême de Chypre.

Le programme de la conférence de Limassol s'achèvera par le programme social le samedi 13 juin. Vous visiterez le site archéologique de Choirokoitia (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO), le village de Lefkara et le village de Kato Drys, où vous aurez l'occasion de participer au jeu de découverte « *Dragons of the Heartland – Heartland of Legends* », qui utilise



la réalité augmentée et vous emmène dans une quête légendaire inspirée des légendes et des contes de Chypre. Le déjeuner suivra au restaurant Stou Roushia à Kato Drys.

Vous trouverez ci-joint le programme préliminaire, la note d'information pratique (NIP) et le formulaire d'inscription à la conférence de Lemesos.

Veillez-vous reporter à la NIP pour plus de détails concernant les réservations d'hébergement au Mediterranean Beach Hotel et l'organisation générale de l'événement.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir renvoyer le **formulaire d'inscription** dûment rempli à la Cour suprême de Chypre (president@sc.judicial.gov.cy) et au secrétariat du Réseau (secretariat@networkpresidents.eu) avant **le 22 avril 2026**. Veuillez effectuer la **procédure d'accréditation** requise par le secrétariat de la présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026 avant **le 22 mai 2026**.

Veillez-vous référer aux adresses électroniques susmentionnées de la Cour suprême et du secrétariat du Réseau si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations complémentaires concernant la prochaine conférence.

Nous nous réjouissons de votre participation et sommes impatients de vous accueillir à Lemesos !

Donal O'Donnell
Président du Réseau

Katerina Stamatou
Présidente de la Cour suprême
de Chypre